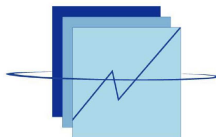


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

mars 2014

IPPI



Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une quasi stabilité des prix à la production industrielle

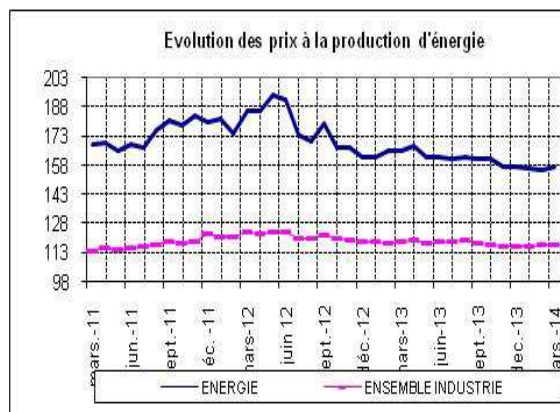
A la suite de la hausse enregistrée le mois précédent, l'activité industrielle est marquée, en mars 2014, par une quasi stabilité des prix à la production. Une telle évolution résulte d'un accroissement de 1,0% des prix à la production d'énergie compensé par un repli dans les mêmes proportions de ceux des industries des matériaux de construction. En outre, il est noté sur la période sous revue une quasi stabilité des prix à la production des industries chimiques (+0,1%), extractives (+0,1%) et alimentaires (-0,1%). Par ailleurs, les industries du papier et du carton, textiles et du cuir, mécaniques ainsi que des autres industries manufacturières ont vu leurs prix à la production se stabiliser. Par rapport à mars 2013, les prix à la production ont fléchi de 1,3%. Les prix moyens des trois premiers mois de 2014 ont reculé de 1,3% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



ANALYSE SECTORIELLE

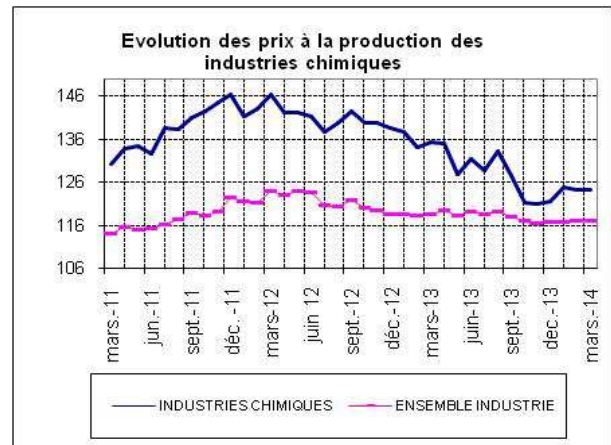
Un accroissement des prix à la production d'énergie

Après une baisse observée au mois précédent, les prix à la production d'énergie se sont relevés de 1,0% en mars 2014. Cette évolution découle d'un renchérissement de 1,5% de l'activité de production d'électricité. Au même moment, il est noté une stagnation des prix à la production d'eau. Par rapport à mars 2013, les prix à la production d'énergie se sont repliés de 5,3%. Les prix moyens des trois premiers mois de 2014 ont baissé de 5,0% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



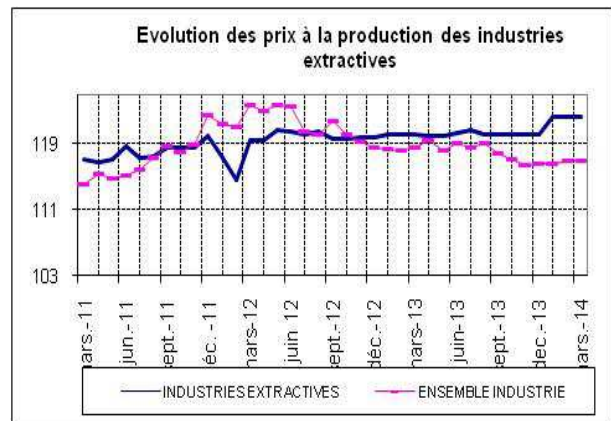
Une quasi stabilité des prix à la production des industries chimiques

Les prix à la production des industries chimiques sont demeurés quasi stables en rythme mensuel (+0,1%). Cette évolution découle essentiellement d'un relèvement des prix des produits chimiques de base notamment l'acide phosphorique (+1,6%), en liaison avec les cours mondiaux, compensé par une réduction de ceux des produits en matières plastiques (-3,5%) et pétroliers (-0,2%). Par rapport à mars 2013, les prix à la production des industries chimiques se sont réduits de 8,2%. Les prix moyens des trois premiers mois de 2014 se sont dépréciés de 8,3% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



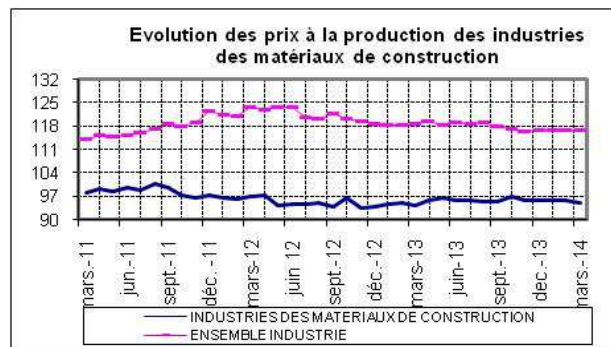
Une croissance quasi nulle des prix à la production des industries extractives

Au cours de la période sous revue, les prix à la production des industries extractives ont quasiment stagnés (+0,1%). Excepté le renchérissement de 0,2% de l'activité d'extraction de pierres, de sables et d'argiles, les prix à la production des autres produits de cette branche sont restés stables. Comparés à ceux de mars 2013, les prix à la production des industries extractives ont augmenté de 1,8%. Les prix moyens des trois premiers mois de 2014 se sont accrus de 1,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



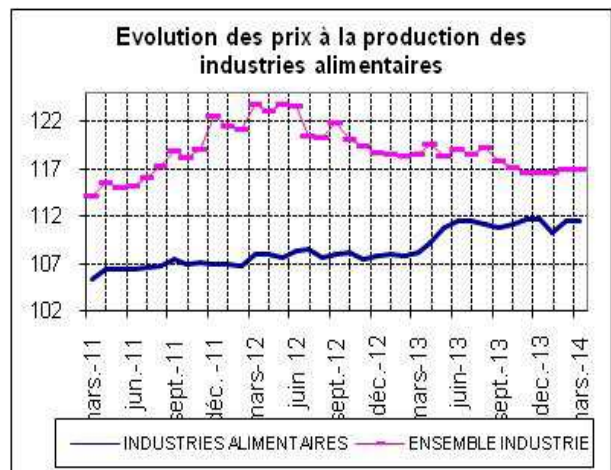
Un recul des prix à la production des industries des matériaux de construction

Les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont dépréciés de 1,0% en variation mensuelle, sous l'effet essentiellement d'une inflexion de ceux du ciment. Par rapport à mars 2013, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont augmenté de 0,6%. Les prix moyens du premier trimestre de 2014 se sont bonifiés de 0,9% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



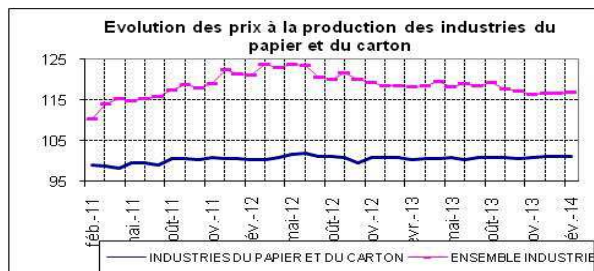
Une quasi stagnation des prix à la production des industries alimentaires

Les prix à la production des industries alimentaires ont quasiment stagnés en rythme mensuel (-0,1%). Cette évolution résulte essentiellement d'un repli des prix des conserves de poissons crustacés et d'un relèvement de ceux des produits alimentaires à base de céréales. En outre, les prix à la production de sucre et de corps gras alimentaires ont stagné. En variation annuelle, les prix à la production des industries alimentaires se sont bonifiés de 3,1%. Les prix moyens des trois premiers mois de 2014 ont augmenté de 2,9% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



Une fixité des prix à la production des industries du papier et du carton

Par rapport au mois précédent, les prix à la production des industries du papier et du carton sont restés fixes. En variation annuelle, ils se sont accrus de 0,5%. Les prix moyens des trois premiers mois de 2014 ont affiché une hausse de 0,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



Une stagnation des prix à la production des industries textiles et du cuir

Les prix à la production des industries textiles et du cuir se sont stabilisés en variation mensuelle. Par rapport à mars 2013, ils ont fléchi de 1,7%. Les prix moyens du premier trimestre de 2014 se sont réduits de 1,1% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



Une croissance nulle des prix à la production des industries mécaniques

En mars 2014, les prix à la production des industries mécaniques sont demeurés inchangés par rapport au mois précédent. En variation annuelle, ils se sont redressés de 0,7%. Les prix moyens des trois premiers mois de 2014 ont crû de 0,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



Une stabilité des prix à la production des autres industries manufacturières

Comparés au mois précédent, les prix à la production des autres industries manufacturières ont stagnés en mars 2014. En variation annuelle, ils sont restés inchangés. Sur le premier trimestre de 2014, les prix à la production des autres industries manufacturières n'ont pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	mars-13	avril-13	mai-13	juin-13	juil.-13	août-13	sept.-13	oct.-13	nov.-13	déc.-13	jan.-14	fév.-14	mars.-14	mars.-14/ fév.-14	3 mois 2014/ 3 mois 2013	mars.-14/ mars.-13
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	120,1	120,0	120,0	120,4	120,7	120,2	120,2	120,2	120,2	120,2	122,2	122,2	122,3	0,1	1,8	1,8
Extraction de phosphate	16	108,0	108,0	108,0	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	0,0	0,6	0,6
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	152,0	151,6	151,6	152,2	153,2	151,3	151,3	151,5	151,5	151,5	151,5	151,5	151,8	0,2	-0,2	-0,1
Extraction ou production de sel et de natron	15	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	113,2	113,2	113,2	0,0	5,3	5,3
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	108,1	109,2	110,8	111,4	111,4	111,1	110,8	111,1	111,6	111,5	110,3	111,5	111,4	-0,1	2,9	3,1
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	109,3	120,2	117,1	122,0	122,9	121,5	117,9	121,9	126,4	126,6	114,2	127,0	124,9	-1,6	11,7	14,2
Fabrication de corps gras alimentaires	48	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	114,5	114,5	114,5	0,0	-0,6	-0,6
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	115,1	115,1	115,1	115,6	115,6	115,5	115,5	115,1	115,6	115,6	115,3	115,5	115,5	0,0	0,2	0,3
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	115,1	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	110,4	110,4	110,4	116,3	5,4	-3,8	1,0
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	119,8	122,6	124,8	126,3	125,3	122,0	121,4	120,8	120,8	121,1	121,8	122,3	123,2	0,7	5,0	2,8
Fabrication de boissons	36	114,5	114,5	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	0,0	17,3	17,3
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	102,8	102,8	0,0	-1,1	-1,7
Egrenage de coton	13	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	103,2	103,2	0,0	-1,3	-1,9
INDUSTRIES DU BOIS	1	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	99,6	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	100,6	100,5	100,7	100,4	100,9	100,9	100,9	100,6	101,0	101,1	101,1	101,0	101,0	0,0	0,5	0,5
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	135,3	135,0	127,7	131,3	128,8	133,1	127,4	121,1	120,8	121,5	124,6	124,1	124,3	0,1	-8,3	-8,2
Raffinage pétrolier	47	195,5	193,3	186,9	187,9	186,8	205,5	185,6	182,3	180,1	181,8	180,9	179,9	179,6	-0,2	-6,9	-8,1
Fabrication de produits chimiques de base	50	130,9	129,7	111,5	126,4	119,0	118,1	118,5	100,6	100,6	101,7	112,4	111,5	113,1	1,4	-15,3	-13,5
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	94,2	94,2	94,2	94,0	94,0	94,0	94,0	92,8	93,2	93,2	93,3	92,8	92,8	0,0	-3,4	-1,5
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	120,0	122,5	120,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	-15,0	-15,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	83,7	87,5	86,7	86,7	86,7	79,8	61,3	63,7	75,4	75,4	80,6	79,7	80,8	1,3	-4,1	-3,5
Fabrication de produits en matières plastiques	13	93,4	98,4	98,4	99,9	99,9	92,3	94,1	93,4	93,5	92,1	95,1	95,4	92,1	-3,5	-0,1	-1,4
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	94,3	95,9	96,6	96,0	96,0	95,5	95,5	97,0	95,8	95,8	95,8	95,8	94,9	-1,0	0,9	0,6
INDUSTRIES MECANIQUES	28	95,3	95,6	95,9	96,2	96,7	95,4	95,7	95,5	95,8	95,8	95,8	95,9	95,9	0,0	0,8	0,7
Produits de la sidérurgie	9	100,2	100,9	101,6	101,6	103,2	102,2	101,9	101,9	101,9	101,9	101,6	101,9	101,9	0,0	2,6	1,7
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	98,6	99,1	99,1	100,4	100,4	96,8	98,2	97,4	98,6	98,6	98,9	98,9	98,8	-0,1	-0,1	0,3
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	165,8	168,0	162,4	162,4	161,7	162,6	161,1	161,1	157,0	157,1	156,4	155,4	157,0	1,0	-5,0	-5,3
Production et distribution d'électricité	82	199,0	202,9	193,1	193,1	192,0	193,6	190,9	190,9	183,9	184,2	182,8	181,2	184,0	1,5	-7,2	-7,6
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	118,5	119,5	118,2	119,0	118,6	119,2	117,8	117,1	116,5	116,6	116,6	116,9	117,0	0,1	-1,3	-1,3

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture par intérim : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE, Babacar DIOP et Birama MBAYE**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15